

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 12063**

*Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP*

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition sur la commune de de Vienne (38), une bande terrain section BR 92p et BR 93p d'une superficie de 82 m<sup>2</sup> et AB 225p sur la commune de Reventin-Vaugris dépendant du domaine public qui lui a été concédé, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr).

**Utilisation actuelle des lieux :**

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux sont occupés sans droit ni titre.

**Disponibilité des lieux :**

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est estimée au 01/11/2023

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le 2 octobre à 12h00 est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence 12063.

- Cnr.vienne@cnr.tm.fr,
- OU Direction Territoriale Direction Territoriale Rhône Saône Isère- Département domanial – 950, rue du Stade – Zone Artisanale de Verenay – 69420 AMPUIS – Tél. : +33 (0)4 74 74 78 38 80 – Fax : +33 (0)4 26 10 24 33
- 

**DOCUMENTS JOINTS AU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :**

- Cahier des conditions générales de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine concédé.
- Convention d'occupation temporaire du domaine public-type.
- Formulaire de candidature à compléter.
- Plan des lieux.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.

